

AVIS DE RADIATION

AVIS est par les présentes donné que le Conseil d'administration du Barreau du Québec, à sa séance du 23 août 2019 a, en vertu du devoir lui étant imposé par l'article 19 du *Règlement sur la formation continue obligatoire* des avocats, prononcé la **radiation** des membres ayant fait défaut d'avoir complété, dans le délai imparti, le nombre d'heures de formation continue obligatoire requis dudit Règlement pour la période de référence qui s'échelonnait du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2019..

Le Conseil d'administration du Barreau du Québec a prononcé la radiation des personnes suivantes :

M^e Jean-Luc Jolly *	93952-1	Laurentides / Lanaudière
M^e Marcel Racicot *	190881-2	Laurentides / Lanaudière
M. Carl-Olivier Rouleau	324182-3	Laurentides / Lanaudière
M. Gabriel Devault Auger	287882-8	Mauricie
M. J. David Butts	190235-1	Montréal
M. Roland Carrier	190231-8	Montréal
M^e Stéphanie Couture *	192845-7	Montréal
M^e Philippe Décary *	204419-6	Montréal
M. José Dorelas	251698-5	Montréal
M. André Dubé	198983-9	Montréal
M^{me} Jacqueline La	277543-3	Montréal
M^e Eric Lafrenière *	193162-8	Montréal
M^{me} Catherine Malouin	202576-1	Montréal
M^{me} Margherita Marcone	253277-8	Montréal
M^e Normand Marinacci *	176393-8	Montréal
M. Chérif Nicolas	269422-1	Montréal
M^e Richard F. Prihoda *	188501-4	Montréal
M. Jean-Pierre Servant	189806-0	Montréal
M. Philippe Turp	185809-2	Montréal
M. Arabi Tidjani Djalal	200090-3	Outaouais
M. Jean-François Durand	194050-3	Québec
M^{me} Joëlle McLaughlin	277302-3	Québec
M. Touhami Rhaïem	203942-7	Québec
M^e Chantal Kemp Bélanger *	287589-6	Saint-François

Montréal, le 11 septembre 2019

Lise Tremblay, LL.B., MBA

Directrice générale

* Lorsque le nom d'une personne est suivi d'un astérisque, cela signifie qu'elle s'est réinscrite depuis la radiation et est maintenant membre en règle du Barreau du Québec.

Veillez communiquer avec le Tableau de l'Ordre du Barreau du Québec (Montréal: 514 954-3411; extérieur: 1 844 954-3411 afin de vérifier si la personne dont le nom n'est pas suivi d'un astérisque a régularisé sa situation depuis le 11 septembre 2019.